



The Climate Registry

Formulaire de déclaration d'intention

_____ participera à The Climate Registry.

Nous nous engageons à :

- Dresser l'inventaire de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes, pour l'ensemble de l'entreprise et à les déclarer, en conformité aux directives fournies par The Climate Registry (« The Registry »).
- Faire vérifier nos émissions par un vérificateur approuvé par The Registry.
- Déclarer la totalité de nos émissions grâce au logiciel de déclaration en ligne de The Registry.

Signature : _____

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Date : ____/____/20____

Revenu/budget annuel de l'organisation :

(Cocher afin de déterminer les redevances annuelles*)

Revenu/budget annuel

- Plus de 2 milliards \$
- 500 millions \$ à 2 milliards \$
- 100 millions \$ à 500 millions \$
- 20 millions \$ à 100 millions \$
- Moins de 20 millions \$

Type d'entreprise

- Scolaire
- Commercial/Industriel
- Gouvernemental
- Sans but lucratif

- 2008
- 2009
- Année préalable** _____

Représentant officiel à contacter par The Registry

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Contact technique (si différent)

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Transmettre à :
The Climate Registry, P.O. Box 712545, Los Angeles, CA 90071, É.-U. ou télécopier à 213-623-6716



The Climate Registry

*Structure des redevances annuelles

Organisations commerciales et industrielles ayant un revenu de :

Plus de 2 milliards \$.....	10 000 \$
500 millions \$ à 2 milliards \$	6 000 \$
100 millions \$ à 500 millions \$.....	3 500 \$
20 millions \$ à 100 millions \$.....	1 700 \$
Moins de 20 millions \$	600 \$

Organisations sans but lucratif, gouvernementales et scolaires ayant un budget de :

Plus de 2 milliards \$.....	5 000 \$
500 millions \$ à 2 milliards \$	3 500 \$
100 millions \$ à 500 millions \$.....	2 500 \$
20 millions \$ à 100 millions \$.....	850 \$
Moins de 20 millions \$	450 \$

****Déclaration de données historiques :** Les rapporteurs peuvent choisir n'importe quelle année pour commencer à déclarer des données historiques, dans la mesure où ils déclarent les années consécutives de données jusqu'à l'année à laquelle ils s'inscrivent à The Registry.

- **Pour déclarer 1 à 3 années de données historiques :** Redevance unique de 25 pour cent de la redevance de déclaration annuelle du Rapporteur
- **Pour déclarer 4 années ou plus de données historiques :** Redevance unique de 50 pour cent de la redevance de déclaration annuelle du Rapporteur

Veillez fournir une description de votre entreprise de 100 mots (ou moins) :